P(r)ocès Verbal de Conseil d'Administration

BDE Lyncornis – CA n° 5

Dimanche 24 mars 2024

Présent·e·s (vingt-trois (23)) :

Olivier Albrich–Sales, **Martin Aymé** (**S**), **Étienne Badinier**, **Emma Bagnouls**, **Arthur Ben**, **Audrey Berly**, **Baptiste Claustre** (**T**), **Eliot Deromelaere**, **Ayoub Dhibi**, **Félice Dierick**, **Erwan Druais**, **Yanis Dziki**, **Clémence Ferté**, **Shana Figueiredo**, **Héloïse Gaboriaud**, **Juliette Gronier** (**P – Comité Gala**), **Oscar Joubert**, **Lison Masselin**, **Anthony Pecquenard**, **Coralie Roux–Kirsche** (**P**), **Coline Sander**, **Ganesh Tangavelou**, **Antoine Van Moé**

Représenté·e·s (vingt-deux (22)) :

Léo Barnabé (par **Félice Dierick**), **Paul Cardon-Pilotaz** (par **Clémence Ferté**), **Antoine Decaux** (par **Coralie Roux–Kirsche**), **Julien Delteil** (par **Héloïse Gaboriaud**), **Antonin Dufour** (par **Emma Bagnouls**), **Elisa Giacomo** (par **Baptiste Claustre**), **Anais Hennequin** (par **Clémence Ferté**), **Loïc Heymès** (par **Erwan Druais**), **Robin Jourde** (par **Héloïse Gaboriaud**), **Matthieu Lamballe** (par **Ganesh Tangavelou**), **Daphné Levieuge** (par **Lison Masselin**), **Killian Martinez** (par **Coralie Roux–Kirsche**), **Loïc Mermet** (par **Yanis Dziki**), **Baptiste Perrier** (par **Baptiste Claustre**), **Claire Pinvidic** (par **Héloïse Gaboriaud**), **Thomas Quelain** (par **Emma Bagnouls**), **Elie René-Bazin** (par **Ganesh Tangavelou**), **Mélia Sanchez** (par **Lison Masselin**), **William Soulié** (par **Baptiste Claustre**), **Clémence Turpin** (par **Clémence Ferté**), **Tom Vaillant** (par **Shana Figueiredo**), **Gaspard Valet** (par **Anthony Pecquenard**)

Avec un total de 45 représenté·e·s pour 452 adhérent·e·s – soit 10 % – : le quorum de représentation de 5 % des adhérent·e·s est respecté.
La session est ouverte à 20h13 par **Coralie Roux–Kirsche**, présidente du BDE ENSL.

Ordre du jour

1 Vote du Procès Verbal du Conseil d'Administration n°4 **1**

2 Point de la Présidence **2**

3 Point de la Trésorerie **2**
3.1 État des comptes . . . 2
3.2 Retour sur les points du CA précédent . . . 2
3.3 Bilan général des Festives . . . 3
3.4 Clubs . . . 3
3.5 Soirées de RDD . . . 3
3.5.1 Bilby . . . 3
3.5.2 Quetzaux . . . 3
3.6 Machine à café de la K-Fêt . . . 3
3.7 Remplacement de la machine à café du Foyer . . . 4
3.8 Renouvellement du matériel du BDE . . . 4
3.9 Partenariat . . . 4
3.10 Banque . . . 4
3.11 Passation et WEI 2024 . . . 4

4 Dissolution du Comité Gala 2024 **4**
4.1 Bilan Moral . . . 4
4.2 Bilan Financier . . . 5
4.3 Dissolution . . . 5

5 Budget exceptionnel d'ENgraphiSme **6**

6 Club Chartreuse **7**

7 ENrouxlibreS **7**

8 Autres interventions **7**

⋆ ⋆
⋆

1 Vote du Procès Verbal du Conseil d'Administration n°4

Coralie Roux–Kirsche introduit le premier point de l'ordre du jour en demandant au Conseil d'Administration (CA) si des modifications sont à apporter au Procès Verbal (PV) du CA n°4 qui a été mis à disposition sur le site internet du BDE.

Personne ne s'étant manifesté, l'approbation du PV du CA n°4 du mandat Lyncornis est soumis au vote du CA.

	Pour	Contre	Abstention	Total
Nombre de votant·e·s	45	0	0	45

Table 1 – Vote PV CA

Le PV du CA n°4 du mandat Lyncornis est approuvé à l'unanimité par le CA (voir tableau 1).

2 Point de la Présidence

Coralie Roux–Kirsche poursuit avec le point de la présidence. Huit (8) soirées festives (Festives) ont été organisées depuis le dernier CA. Avant le mois mars 2024, mois des campagnes pour les élections au BDE, le Bureau a essayé de diversifier les thèmes des Festives en proposant entre autres une Festive sur le thème de la Bretagne lors de laquelle avait lieu un concert, cet évènement a bien marché.

La Présidence relève aussi l'organisation de la soirée de Remise des Diplômes (RDD) de la génération Quetzal qui s'est déroulée avec un peu de difficultés, notamment à cause d'un manque de communication au sein de l'équipe organisatrice et entre ladite équipe et les personnes référentes du Bureau actuel. Cette soirée s'est déroulée pendant la tenue des campagnes ce qui a encore plus compliqué l'organisation générale des évènements durant cette période. Pour les prochains Bureaux, les soirées de RDD devraient toujours se tenir courant mars (selon la Vie Étudiante) et donc elles devraient toujours se superposer aux campagnes. Il peut être judicieux d'anticiper leur organisation et de bien s'assurer que les déclarations aux responsables sécurité de l'école ont bien été faites (même si le BDE s'en désolidarise, ces soirées sont très vites reliées aux évènements du BDE, donc un dérapage pourrait retomber sur le Bureau en poste par défaut).

Une bonne partie des Festives a été organisée dans le cadre des campagnes, qui ont débuté le 8 mars 2024. Durant ces campagnes, huit (8) listes se sont affrontées : l'Apolliste, la Capita'liste, la Koaliste, la Méta'liste, la Pédaliste, le sBDEpc, la SMAC'liste, la Zicliste. Les deux semaines de campagnes ont été rythmées par des évènements variés, onze (11) au total. On compte, entre autre et en plus des Festives, un barbecue, un AfterWork, une soirée bowling et un laser game. Avant les élections, la Métaliste et la Zicliste ont fusionnées pour laisser place à l'Instrumétaliste, au moment des élections les listes en concours étaient donc au nombre de sept (7). les élections du Bureau du BDE ENSL se sont déroulées les 27 (1er tour) et 29 (2ème tour) mars 2024 de 9h à 18h en parallèle sur les campus Monod (hall Monod) et Descartes (hall D2).

Coralie Roux–Kirsche informe enfin le CA que la date de l'audience pour la requête aux fins de saisines à l'encontre de l'entreprise Cars Rochette a été fixée au 13 septembre 2024 à 9h00 au tribunal judiciaire de Saint-Étienne. **Shana Figueiredo** réagit pour demander par qui sera portée la requête au moment de l'audience. **Coralie Roux–Kirsche** répond que, légalement, la requête est portée par la·e représentant·e légale de l'Association au moment du procès ou au moins par une personne du Bureau en poste, il s'agira donc vraisemblablement de la future Présidence.

3 Point de la Trésorerie

3.1 État des comptes

Baptiste Claustre informe le CA de l'état des comptes du BDE ENSL. Le BDE possède un peu moins de soixante mille euros (60 000 €) sur le compte BDE ENSL, cette somme permettra au prochain mandat d'aborder la fin de l'année et l'intégration assez sereinement.

Les fonds sur le compte Foyer/K-Fêt s'élèvent à environ six mille quatre cents euros (6 400 €), la diminution d'envrion mille euros (1 000 €) par rapport au CA précédent s'explique par une importante commande de boissons alcoolisées pour renouveler les stocks après l'opération *Dry January*. Les contrôles d'ardoise en entrée de soirée Festive permet un gros *turn over* des ardoises positives.

Depuis le dernier bilan effectué pour le CA n°4, les dernières dépenses pour les Interdeps et le Gala ont été clôturées, quelques achats divers ont été réalisés mais pas de grosses dépenses particulières.

Arrivée de **Camil Champin**. Le nombre de présent·e·s est alors de vingt-quatre (24), portant le nombre total de représenté·e·s à quarante-six (46).

3.2 Retour sur les points du CA précédent

Adhésions centralisées : les seize euros (16 €) qui étaient restées en suspend pour l'adhésion au second semestre d'une adhérente ont été remboursé par la Fédération des Associations

Adhésions : le bilan des adhésions n'est toujours pas aussi bon que ce qqui évait été prévu dans le budget prévisionnel

Goodies : suite à l'indisponibilité des membres des pôles goodies et graphisme, la création de nouveaux goodies n'a pas été menée à bien sur la fin du mandat comme espéré. La Trésorerie met en garde le prochain mandat quant aux dépenses importantes de l'intégration et notamment du Week-End d'Intégration si toute fois iels voulaient commander des nouveaux goodies d'ici le début de l'année prochaine.

Partenariat avec la MAGE : toutes les factures envoyées à la MAGE pour paiement suite à notre partenariat ont été payées.

Dossier de financement de la commission alcool : l'argent destiné à la formation des membres du comité alcool n'a été versé à aucune association. Il sera surement possible de l'obtenir de nouveau en faisant une nouvelle demande.

CVEC : tous les justificatifs d'utilisation des financements CVEC des mandats Athéris et Lyncornis (pour 2023) ont été envoyés au pôle Vie Étudiante.

3.3 Bilan général des Festives

Les Festives sont en moyenne à l'équilibre. Le contrôle des ardoises à l'entrée pour filtrer les personnes en positif se déroule bien et porte ses fruits. La Trésorerie note cependant que certaines personnes rechargent mais d'une très petite somme qu'iels dépensent souvent lors de la Festive et se retrouvent donc en positif dès le lendemain. Pour la Festive du Tournoi Français des Chimistes qui se déroulait cette année à l'ENSL, cinquante-six (56) adhésions temporaires ont été financées par le BDE pour permettre aux membres des équipes invitées de pouvoir entrer gratuitement en Festive sans avoir à cotiser. **Félice Dierick** demande pourquoi cinquante-six (56) adhésions ont été financés. **Baptiste Claustre** répond que cela a permis aux équipes participantes du TFC de participer à la Festive sans payer.

3.4 Clubs

La trésorerie déplore qu'encore un trop grand nombre de Prez Clubs ne soient pas adhérent·e·s et que les ardoises de certain·e·s Prezs soient souvent en positif et de sommes conséquentes.

Arrivée de **Simon Minyem Mi Ngui**. Le nombre de présent·e·s est alors de vingt-cinq (25), portant le nombre total de représenté·e·s à quarante-sept (47).

3.5 Soirées de RDD

3.5.1 Bilby

La Trésorerie a pu récupérer les cinquante-deux euros dix-neuf (52,19 €) correspondant à la dette restante des Bilby envers le BDE suite à leur soirée de RDD et à la cagnote HelloAsso qui a été fermée (voir PV du CA n°4).

3.5.2 Quetzaux

La soirée de RDD du mandat Quetzal a été très bien gérée d'un point de vue trésorier par Tim Marino. La soirée finit en bénéfice de soixante-six euros (66 €) qui ont été reversés à la Caisse de Solidarité Étudiante (CSE).

3.6 Machine à café de la K-Fêt

Depuis l'acceptation du dossier en commission CVEC, un financement de mille sept cent quatre-vingt-quatre euros dix (1 784,10 €) a été accordé pour racheter une nouvelle machine à café pour remplacer l'ancienne qui est hors d'état d'usage depuis bientôt un an. Le nouveau modèle devrait arriver à la fin du mois d'avril 2024, les RK pourront alors la mettre en place et rendre la machine qui leur avait été prêtée par un·e utilisateur·rice depuis la fin du mois de décembre.

3.7 Remplacement de la machine à café du Foyer

Depuis le 5 mars 2024, le Foyer a remplacé ses deux anciennes machines à café (Alice et Bob) par une nouvelle (Charlie). Ce remplacement a été effectué car le contrat liant le Foyer à l'entreprise fournissant les machines et les consommables (Foutaine) arrivait à échéance et le renouvellement à l'identique avec les anciennes machines était impossible. Le nouveau contrat a été signé pour une durée de cinq ans avec la même entreprise.

3.8 Renouvellement du matériel du BDE

Un ordinateur, un appareil photo, des pintes ainsi que des verres à shot ont été commandés afin de fournir au prochain mandat de quoi attaquer sereinement la période d'intégration. L'ordinateur et l'appareil photo ont été achetés d'occasion ou reconditionnés et fonctionnent très bien.

3.9 Partenariat

Tous les partenaires ont été honorés, tout l'argent a été reçu (MAGE et Mojjo). Pour Mojjo, le paiement a été effectué deux fois mais la Trésorerie a remboursé le paiement superflus.

3.10 Banque

Lors d'une réunion avec le conseiller bancaire, des offres pour une ligne de téléphone et un potentiel livret A. L'avantage du livret A est qu'aucun paiement n'est possible directement depuis ce compte ce qui en fait un compte plus sécurisé. **Clémence Ferté** **Ganesh Tangavelou** et **Baptiste Claustre** ajoute que les intérêts du livret A sont plus importants que ceux des comptes courants (comptes du BDE aujourd'hui au CIC), les bénéfices générés sur le placement de l'agent du BDE pourrait être reversé à la CSE. **Ganesh Tangavelou** ajoute que ces bénéfices seraient de l'ordre de cinq cents à six cents euros (500 - 600 €) au vue du patrimoine financier du BDE, ce qui n'est pas du tout négligeable pour la CSE.

3.11 Passation et WEI 2024

Baptiste Claustre termine le point de la trésorerie en disant que la passation, notamment pour le WEI se déroule petit à petit et que tout (dont signature des devis) devrait être fait en temps et en heure.

Pour le WEI, la signature du contrat devrait être réalisée d'ici peu avec une avance de vingt-deux mille euros (22 000 €). Le financement du WEI devrait se dérouler sans encombres et sans demande de prêt à la Fédération des Associations. Il faudra surement néanmoins demander à la Trésorerie de la Fédération des Associations de récupérer l'argent des adhésions centralisées le lendemain du forum des associations (cela n'a pas posé de problème l'année dernière donc ça devrait pouvoir être reconduit cette année). Il faudra que le prochain mandat en rediscute lors de son CA avant l'intégration (courant juin-juillet) pour prévenir la Fédération des Associations le cas échéant.

Arrivée de **Victor Burgard**. Le nombre de présent·e·s est alors de vingt-six (26), portant le nombre total de représenté·e·s à quarante-huit (48).

---

4 Dissolution du Comité Gala 2024

Coralie Roux–Kirsche en gros 519 entrées, le 19 janvier 2024.

4.1 Bilan Moral

Juliette Gronier, présidente du Comité Gala 2024 prend la parole pour présenter le BM du Gala 2024. Les lieu et date étaient déjà fixés avant l'élection du Comité, ces dernier étaient bien choisis mais la date rendait peut-être les délais pour la communication un peu courts. Le Comité a eu de bons retours de la part de l'administration, de l'équipe de secouristes et des invité·e·s. Les relations avec les intervenant·e·s extérieur·e·s ont été bonnes, le Comité a hésité à faire appel à la sonorisation Graffity mais la conclusion s'est imposée qu'iels proposaient les meilleurs tarifs et qu'il avaient en

plus de cela, l'expérience du lieu avec les précédents Gala et des relations avec l'administration. Le Comité a apprécier que plusieurs associations aient pris part à la soirée pour offrir un évènement varié. Les incidents qui ont eu lieu pendant la soirée ont été gérés par le Comité (par exemple, un vestiaire s'est effondré, il pourrait être intéressant de réinvestir pour le prochain Gala). Pour conclure, la soirée s'est bien déroulée dans son ensemble ce qui a permis de tisser de bonne relations avec tous les partcipant·e·s, les prestataires et l'administration de l'école.

Félice Dierick, vice-président du Comité Gala, ajoute que le Comité a eu un peu de mal pour rendre, en temps et en heure, l'intégralité du matériel de ménage prêté par l'école. Il pourrai être intéressant d'investir ou, au minimum, de faire suivre l'information au prochain Comité pour qu'iels puissent agir en conséquence.
Héloïse Gaboriaud intervient pour dire qu'il pourrait être bien de prévenir un peu plus en avance les autres associations de la date et des dispositions de la soirée. En effet, les intraludes se déroulaient cette année en parallèle, la communication pourrait permettre d'avoir une vrai salle salme avec des jeux animée par des bénévoles du BuL.
Baptiste Claustre répond à **Juliette Gronier** concernant l'incident des portant de vestiaire, ça pourrait être une bonne idée d'acheter des portants neufs pour renouveler le stock. Ces achats seraient réalisés avec l'argent du BDE.

Coralie Roux–Kirsche annonce que le BM du Gala 2024 est soumis à l'approbation du CA.

	Pour	Contre	Abstention	Total
Nombre de votant·e·s	48	0	0	48

Table 2 – Approbation du BM du Gala 2024

Le BM du Gala 2024 est approuvé par le CA à l'unanimité (voir tableau 2).

4.2 Bilan Financier

Coralie Roux–Kirsche annonce que, normalement **Solveig Coulaud** était en charge de la rédaction et de la présentation du BF du Gala 2024 en tant que trésorière titulaire, elle n'a cependant pas répondu au différentes sollicitations du Bureau et du Comité. Le BF a donc été réalisé par **Clémence Ferté** aidée par le Comité Gala. **Clémence Ferté** présente le BF du Gala 2024.

Le Gala a eu lieu le 19 janvier 2024, la trésorerie a été clôturée seulement cette semaine à cause de problème de communication entre la trésorerie du Gala, la trésorerie du BDE et le reste du Comité Gala. Les écarts entre les budgets réel et prévisionnel est dû à un manque de communication interne au Comité et à un manque à gagner sur la vente des places qui n'ont pas été écoulées dans leur intégralité (le manque à gagner des places explique neuf cent quarante cinq euros (945 €) de déficit). Un financement de six mille euros (6 000 €) a été accordée par la FSDIE à la suite d'une demande réalisée par le BDE. Ce financemen a permis de diminuer fortement le prix des places.
Félice Dierick ajoute que le budget de pôle animation était aussi élevé car le jour de la constitution du comité, beaucoup de membres du pôle voulaient faire d'autres activités en parallèle de la soirée à proprement parler. Le comité leur a accordé le budget qu'iels demandaient mais qu'iels n'ont finalement pas utilisé dans son intégralité.

Coralie Roux–Kirsche annonce que le BF du Gala 2024 est soumis à l'approbation du CA.

	Pour	Contre	Abstention	Total
Nombre de votant·e·s	40	0	8	48

Table 3 – Approbation du BF du Gala 2024

Le BF du Gala 2024 est approuvé par le CA à l'unanimité (voir tableau 3).

4.3 Dissolution

Coralie Roux–Kirsche annonce que, suite à l'approbation des bilans moral et fincancier, le Comité Gala 2024 va être dissout.

La dissolution du Comité Gala 2024 est soumis au vote du CA.

	Pour	Contre	Abstention	Total
Nombre de votant·e·s	40	8	0	48

Table 4 – Dissolution du comité gala

La dissolution du Comité Gala 2024 est voté à la majorité par le CA (voir tableau 4).

5 Budget exceptionnel d'ENgraphiSme

Baptiste Claustre annonce que le club ENgraphiSme a encore cinquante euros (50 €) de budget annuel non dépensé. ENgraphiSme souhaite faire une demande de budget exceptionnel.

Oscar Joubert, président du club ENgraphiSme, prend la parole. Le club demande un budget exceptionnel pour créer le jeux « ENSpoly »qui est un monopoly de l'ENS. Ce jeux a été créé par une des équipes du DSMSSSH durant les Interdeps d'une année antérieure et il a été remis à jour par **Élisa Lopez** (ancienne présidente d'ENgraphiSme).
Le budget serait principalement pour la fabrication de la boîte, du plateau, des billets, des pions et des maisons. À cause de la hausse des prix, due à l'inflation, le montant total pour la fabrication du jeu a beaucoup augmenté depuis le premier devis réalisé par ENgraphiSme. Au final, le devis est d'environ cent euros (100 €) pour la réalisation d'un jeu.
Baptiste Claustre propose une subvention exceptionnel de 150 € pour couvrir d'éventuels imprévus et comme il s'agit d'un budget exceptionnel, il est disponible plus longtemps et cela laisse le temps à ENgraphiSme de réaliser le jeu et de faire des tests. Le prochain mandat pourra amortir cette dépense avec les cinquante euros (50 €) de budget annuel d'ENgraphiSme non utilisé cette année. Si ce budget exceptionnel est accepté par le CA, il restera deux mille six cent quatre-vingt-dix euros (2 690 €) de budget exceptionnel par rapport au budget prévisionnel. **Oscar Joubert** répond, au nom d'ENgraphiSme, que cette solution lui convient bien.
Shana Figueiredo demande où serait stockée le jeu. **Oscar Joubert** répond qu'il pensait demander aux RF pour la laisser en libre accès au Foyer. **Félice Dierick** propose d'en faire deux pour en laisser un en K-Fêt aussi. **Shana Figueiredo** répond que oui, on peut leur demander.
Shana Figueiredo demande où est localisée l'entreprise Etsy (entrprise quia réalisé le devis pour le jeu) et si les matériaux sont tracables. **Oscar Joubert** répond qu'il s'agit d'une entreprise italienne mais qu'il y a peu de tracabilité sur les différents éléments.

Le budget exceptionnel de cent-cinquante euros (150 €) pour ENgraphiSme est soumis au vote du CA.

	Pour	Contre	Abstention	Total
Nombre de votant·e·s	44	0	4	48

Table 5 – Vote du budget exceptionnel d'ENgraphiSme

Le budget exceptionnel de cent-cinquante euros (150 €) pour ENgraphiSme est accordé à la majorité des voix (voir tableau 5).

Le report des cinquante euros (50 €) de budget annuel d'ENgraphiSme au prochain mandat pour amortir le budget exceptionnel est soumis au vote du CA.

	Pour	Contre	Abstention	Total
Nombre de votant·e·s	44	0	4	48

Table 6 – Vote de l'amortissement pour le prochain mandat

Le report des cinquante euros (50 €) de budget annuel d'ENgraphiSme au prochain mandat pour amortir le budget exceptionnel est accepté à la majorité par le CA (voir tableau 6).

6 Club Chartreuse

Héloïse Gaboriaud informe le CA que les respo clubs du BDE ont contacté l'ancienne présidente du club Chartreuse, **Romane Houvenaghel**, qui leur a dit que les prestations qui étaient proposées par le club (réduction sur des commandes de chartreuse réalisées en gros) n'étaient plus possibles et c'est la raison pour laquelle le club ne pouvait plus exister. La dissolution est donc proposée pour le club Chartreuse car aucune candidature de prez pour reprendre le club n'a été reçue et ce, malgré les appels à prezs.

La dissolution du club Chartreuse est soumise au vote du CA.

	Pour	Contre	Abstention	Total
Nombre de votant·e·s	41	0	7	48

Table 7 – Dissolution du club Chartreuse

La dissolution du club Chartreuse est votée à la majorité par le CA (voir tableau 7).

7 ENrouxlibreS

Coralie Roux–Kirsche informe que la création du club ENrouxlibreS est reportée à un prochain CA quand iels en feront la demande.

8 Autres interventions

Olivier Albrich–Sales demande quand est programmée l'Assemblée Générale Ordianire. **Coralie Roux–Kirsche** répond qu'elle se tiendra le 8 avril 2024 à 20h, mais qu'elle sera convoquée une semaine avant par courrier électronique avec les détails concernant le lieu et l'heure notamment.

La Conseil d'Administration prend fin à 20h48.

⋆ ⋆
⋆

Dernière édition le 21/05/2024 à 17h48.